



Information aux familles
**PRESENTATION DE LA
SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE**
Rentrée 2019



L'École du Nord, l'École du Centre, le Lycée des Mascareignes, et bientôt le Lycée La Bourdonnais disposent d'une **Section Internationale Britannique***.

Qu'est-ce que la Section Internationale ?

La Section internationale Britannique offre un enseignement en langues et culture intégré. Elle accueille des **élèves français et étrangers** en leur offrant une formation **bilingue et biculturelle** faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux méthodes pédagogiques anglo-saxonnes.

Elle permet **l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans notre système éducatif français** tout en leur permettant de bénéficier d'une formation dans leur langue maternelle.

Dans le même temps, elle offre à des **enfants français, binationaux** disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue et biculturel.

Au lycée, elle prépare à un BACCALAUREAT FRANÇAIS validant une **DOUBLE COMPÉTENCE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISE ET BRITANNIQUE !**

Quels enseignements spécifiques à l'École du Nord ?

- Enseignement renforcé en langue anglaise dès la maternelle **pour tous**.
- temps et contenus d'enseignement à l'école élémentaire conformes à ceux d'une section internationale **pour tous les élèves de l'EDN dès le CP**.
- Groupe de compétence spécifique pour les élèves préparant aux sections d'excellence **dès 9 ans (CM1)**, avec introduction de textes littéraires, ...
- Pour les élèves sélectionnés en S.I.B à partir de la 6^e :
 - enseignement de la **langue et littérature britannique** (collège et lycée) par des enseignants titulaires du « Postgraduate Certificate in Education » (**PGCE**) ou équivalent.
 - enseignement de **l'histoire-géographie** assuré en français et en anglais (collège et lycée) par un enseignant titulaire du PGCE ou équivalent.

6^e	Parcours classique EDN	Parcours avec option SI = + 5h
Anglais	4h + DNL**	8h de Littérature anglaise + DNL
Histoire géographie	3h	(2h) + 2h d'his-géo en anglais

Quels programmes ?

- ✓ Interdépendance de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale suivant le British National Curriculum, programme national de référence pour l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord. Ce dernier fixe les contenus d'enseignement, les compétences à acquérir par niveau et définit les modes d'apprentissage et d'évaluation de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale.
- ✓ Exploration d'œuvres littéraires du patrimoine anglais étudiées dans leur contexte historique et culturel.
- ✓ Étude comparative de textes appartenant à un même mouvement ou à un même genre littéraire.
- ✓ Exploration de la nature multiculturelle de la Grande-Bretagne moderne à travers des textes littéraires et non littéraires.

*Celles-ci sont reconnues par la Direction Générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO) et la liste des Sections Internationales est publiée chaque année au Journal Officiel (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/27/MENE1702796A/jo/texte>).

** DNL = discipline non linguistique (modules de SVT enseigné en anglais par exemple)

Quels certifications & diplômes ?

Le diplôme national du brevet "option internationale" (DNBi)

Le diplôme national du brevet « option internationale » est constitué de l'ensemble des épreuves de droit commun auxquelles s'ajoutent deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie. Ces deux épreuves sont conduites dans la langue de la section selon un calendrier mis en place au niveau de l'établissement.



L'option internationale Britannique dans le baccalauréat général (OIB)

L'OIB est le diplôme du baccalauréat général français, sur lequel est portée l'indication « option internationale britannique ». Il s'agit d'une modalité spécifique du baccalauréat français accordant un poids important aux compétences et aux connaissances liées à la langue et à la culture du pays partenaire. Les autorités éducatives partenaires jouent, à des degrés divers, un rôle important dans la mise en place des sujets voire les corrections des épreuves spécifiques. Ces autorités contribuent également à la reconnaissance de l'OIB, notamment auprès des universités de leur pays.

L'OIB est constituée des épreuves obligatoires de droit commun correspondant à chaque série, à l'exception des épreuves écrite et orale de première langue vivante (LV1) et de l'épreuve d'histoire-géographie.



À ces épreuves se substituent deux épreuves spécifiques : langue et littérature et histoire-géographie, chacune comprenant une partie écrite et une partie orale. Ces épreuves spécifiques, qui se déroulent dans la langue de la section, sont affectées de coefficients propres et représentent selon les séries entre 32 et 37% du résultat final obtenu au baccalauréat.

Quels élèves pourront bénéficier de cette option ?

Cette option est ouverte sur sélection à compter de la 6^e à l'École du Nord et de la 2nde au Lycée des Mascareignes. Compte tenu des exigences de la section, une sélection des demandes sera effectuée qui tiendra compte du niveau linguistique de l'élève, de sa capacité à assumer le supplément de charge horaire et de travail et enfin de sa motivation. Ainsi, l'option accueillera 20 élèves répartis dans plusieurs classes de 6^e.

La participation au coût de cette section est fixée pour 2019-2020 à **RS 27.734 / an** à l'EDN.

Quel calendrier ?

Mercredi 10 avril 2019 à 17h : réunion d'information S.I. 6^e aux familles des élèves de CM2 (à l'EDN)

Avril-mai : recueil des demandes des familles des élèves de CM2

Mai : évaluation linguistique de tous les élèves de CM2 candidats à la SI par le British Council

Fin Mai-juin : sélection des élèves par une commission composée d'enseignants et de la direction.

La Direction